

De nouveaux emplois pour 2006

Après un mandat et demi à la tête de la ville, Jean-Pierre Meur a profité de la cérémonie des vœux, vendredi 20 janvier, pour tirer une fois de plus un bilan plus que satisfaisant et aborder l'avenir avec sérénité. Et d'annoncer le lancement de divers projets communaux. Parmi les plus importants, il faut noter la réfection des trottoirs restants, notamment sur la voie des Postes et le chemin de Lunézy, voirie et éclairage public chemin des Moutons, partie haute de la rue des Gaisons. Pour la partie bâtiments publics on notera le début de la réalisation de la structure petite enfance. Les travaux sont par ailleurs bien avancés, malgré des actes de vandalisme et de vol sur la partie électrique du bâtiment.

300 nouveaux emplois seront créés

De nouveaux locaux abritent aujourd'hui les services des espaces verts ainsi que ceux de la police municipale. L'aménagement de l'aire d'accueil des gens du voyage est commencée, et la construction de la maison spécialisée dans le traitement de la maladie d'Alzheimer est en marche. La fin du chantier est prévue pour 2006 et devrait générer une quarantaine d'emplois. La

maison spécialisée comptera 96 lits, avec un accueil jour et nuit. On notera aussi l'affectation d'un local communal à un petit commerce alimentaire en centre-ville, sans oublier, comme l'a précisé le maire, l'extension en cours du centre commercial Carrefour et de sa galerie marchande. Une aubaine sur le plan économique, puisque 300 emplois seront créés sur la commune. Le secteur social n'est pas en reste, avec la poursuite des actions visant à rompre l'isolement des anciens, le maintien à domicile, la poursuite du chantier d'insertion, la participation au CLIC ...

■ Jean-Pierre Lentignac

En +

La fiscalité n'augmentera pas.

Les taux d'impositions n'ont pas bougé et ne changeront pas en 2006. Le montant des dépenses d'équipements réalisés en 2005 atteint 3 209 737 euros, ils représentent 540 euros par habitant, contre 551 euros l'an dernier (moyenne nationale 2004 : 362 euros/hab). L'amélioration de la situation fiscale est donc palpable. La perception de la taxe professionnelle liée au développement économique devrait réduire l'effort fiscal.

■ J.-P. L.